

Séance du 9 novembre 2015

A une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité tenue à la salle de l'école Germain-Caron, lundi le 9 novembre 2015 à 20h00.

Sont présents : Mme Manon Champigny,
Mme Jocelyne Bouchard
M. Richard Mireault,
Mme Jocelyne Calvé
M. Jacques Martin,

tous conseillers et formant quorum sous la présidence de M. Yves Germain, maire.

2015-11-139 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 20h00 sur proposition de Mme Jocelyne Calvé, appuyée par Mme Jocelyne Bouchard.

2015-11-140 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté, avec retrait de l'item 8.3, sur proposition de Mme Manon Champigny, appuyée par M. Richard Mireault.

2015-11-141 Approbation des procès-verbaux

Il est proposé par Mme Jocelyne Calvé, appuyé par M. Jacques Martin, et résolu que le procès-verbal du 13 octobre dernier soit approuvé tel que rédigé.

Communications du conseil

Dérogations mineures en attente

Le dossier de M. Favreau est de nouveau remis et celui de M. Breault est retourné au Comité consultatif d'urbanisme pour recommandation.

2015-11-142 Dossier de M. Koniuszewski

Il est proposé par M. Jacques Martin, appuyé par Mme Jocelyne Bouchard, et résolu qu'un avis soit demandé au notaire sur la meilleure façon de procéder dans ce dossier.

2015-11-143 Vidange des fosses septiques (adjudication de contrat)

Sur proposition de Mme Jocelyne Calvé, appuyé par Mme Manon Champigny, il est résolu que la municipalité de Saint-Didace entérine l'octroi de contrat à 2758-9555 Québec inc. – Vacuum St-Gabriel pour la vidange des fosses septiques.

2015-11-144 Demande de dérogation mineure (Mme Sylvie Bélanger)

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure déposée par Mme Sylvie concernant la situation irrégulière de ses bâtiments;

VU le certificat de localisation accompagnant la demande;

CONSIDÉRANT que le bâtiment principal empiète de 1 mètre dans la bande riveraine;

CONSIDÉRANT que le bâtiment secondaire empiète de 0.02 mètre dans la marge latérale;

CONSIDÉRANT que ces bâtiments ont été érigés avant l'entrée en vigueur de la réglementation actuelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Jocelyne Calvé, appuyé par Mme Manon Champigny, et unanimement résolu que le Conseil municipale accepte la demande de dérogation mineure déposée par Mme Sylvie Bélanger concernant la situation irrégulière de ses bâtiments.

Demande de Club motoneige Mastigouche inc.

Cette demande étant incomplète, elle est remise à plus tard afin d'obtenir les renseignements supplémentaires nécessaires à son analyse.

2015-11-145 Demande du Centre de villégiature du lac Thomas

Suite à la demande déposée par le Centre de villégiature du lac Thomas, il est proposé par Mme Jocelyne Bouchard, appuyé par M. Richard Mireault, et résolu que le conseil obtienne un avis écrit de M. Bruno Tremblay, aménagiste de la MRC.

Rapports

Le secrétaire-trésorier dépose au conseil les rapports suivants :

- Permis émis au cours du dernier mois,
- Contamination de la mairie,
- Élection du 8 novembre.

Rapport financier du maire

Après présentation des chiffres de l'année précédente et des prévisions pour l'année en cours, le maire fait rapport de la situation financière de la municipalité et répond aux questions à ce sujet

2015-11-146 Roulotte de Paul Buissonneau

Il est proposé par Mme Jocelyne Bouchard, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, et résolu que la municipalité réserve, cette année encore, la roulotte de Paul Buissonneau aux conditions mentionnées dans le courriel de Ville Saint-Gabriel du 19 octobre 2015. Mme Manon Champigny est nommée responsable du projet.

2015-11-147 Salle du conseil pour les prochain mois

Considérant que la salle du conseil de la mairie est actuellement inutilisable, il est proposé par M. Richard Mireault, appuyé par Mme Manon Champigny, et résolu que demande soit faite à la Commission scolaire des Samares pour pouvoir utiliser temporairement la salle de l'école Germain-Caron pour la tenue des séances du conseil durant la période où la municipalité pourra se réorganiser.

2015-11-148 **Comptes**

Il est proposé par Mme Manon Champigny, appuyé par M. Richard Mireault, et résolu que la liste des factures courantes, au montant de 82 705.43 \$, soit approuvée et que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à effectuer le paiement.

Période de questions

2015-11-149 **Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 21h00 sur proposition de Mme Jocelyne Bouchard, appuyée par Mme Jocelyne Calvé.

